

1. Signature de la Charte
2. « On ne court pas sous le préau ! »
3. Présentation des délégués sur le site de l'école

1. Signature de la Charte

La Charte est l'ensemble des droits et des devoirs dans l'école.
Elle doit être lue, expliquée, discutée ... puis signée pour accord et engagement.
Certaines classes ont pris du retard.

2. « On ne court pas sous le préau ! »



C'est le problème N°1 à la récréation.
Une classe a eu l'idée de fabriquer des panneaux pour rappeler que c'est interdit.
Les délégués sont d'accord : « On doit tous faire des panneaux ! » « Dans chaque classe. »
« On choisira les meilleurs et on les mettra sur les piliers. »

En bois, en carton, carrés ou triangulaires, avec un dessin, des couleurs, une phrase forte ...
Vous avez jusqu'au 7 décembre.

3. Présentation des délégués

- A 16h nous avons demandé à M. Briollais de nous prendre en photo.
- Puis, nous sommes allés en salle informatique. Chaque délégué a écrit quelques lignes pour se présenter sur le site de l'école.
- Vous pourrez voir la photo et les présentations de chaque délégué sur le site de l'école, dès jeudi prochain.

<http://ecl.ac-orleans-tours.fr/ec-st-exupery2-dreux/cadre-conseil-enfants.htm>



Compte rendu allégé pour les CP et les CE1

- RAPPEL : Je dois lire la Charte avec mes camarades. Je dois la signer.
- Pour le prochain Conseil je dois fabriquer des panneaux
« On ne court pas sous le préau ! »
- Je fais la liste des petits problèmes qui nous embêtent dans l'école.
- Les délégués sont sur le site de l'école.

Prochain conseil ... Vendredi 7 décembre